

Société Fermière du Casino Municipal de Cannes

Exercice clos le 31 octobre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

CABINET PRADAL ET ASSOCIES

Immeuble Nouvel R
Entrée Terrazzo - Bât. A
143, boulevard René Cassin
06000 Nice
S.A.R.L. au capital de € 739 500
389 863 895 R.C.S. Nice

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d'Aix-Bastia

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Société Fermière du Casino Municipal de Cannes

Exercice clos le 31 octobre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la Société Fermière du Casino Municipal de Cannes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Fermière du Casino Municipal de Cannes relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} novembre 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Evaluation des titres de participation et des comptes courants

Risque identifié	Notre réponse
<p><i>Notes - Principales règles et méthodes comptables</i></p> <p>Votre société possède à son actif des titres de participation pour un montant brut de M€ 137,6, dont M€ 68 relatifs à l'Hôtel Carl Gustaf à Saint-Barthélemy (« SEHCGSB ») et M€ 4 relatifs au Casino Croisette. Les titres de la SEHCGSB sont dépréciés à hauteur de M€ 26,5 et ceux du Casino Croisette à hauteur de M€ 1,6. Votre société détient également des créances de comptes courants envers ses filiales pour un montant net de M€ 51,6 dont M€ 23,9 relatifs à SEHCGSB. Les titres de participation et les comptes courants représentent en valeur nette 67 % du total bilan.</p> <p>Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur d'inventaire est estimée sur la base de la situation nette de la filiale ou des perspectives d'activité de la participation ou le cas échéant sur la base d'expertises immobilières externes (notamment pour la SEHCGSB), comme indiqué dans la note « Principales règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.</p> <p>L'évaluation des titres de participation et des comptes courants à la clôture a conduit à constater une provision pour dépréciation des titres de participation du Casino Croisette pour M€ 1,6 et à reprendre la provision sur comptes courants vis-à-vis de la SEHCGSB à hauteur de M€ 17,1.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des comptes courants est un point clé de l'audit en raison du poids des titres de participation et des comptes courants au bilan et des incertitudes inhérentes à certaines hypothèses parmi lesquelles la réalisation des perspectives d'activité et d'autres hypothèses financières.</p>	<p>Nos procédures d'audit ont consisté à contrôler la valeur d'inventaire estimée pour les principaux titres de participation et comptes courants, en prenant connaissance du processus suivi par la direction et de la documentation de ses choix au titre des éléments à considérer selon les participations.</p> <p>Nous avons examiné les hypothèses retenues par la direction pour évaluer les titres de participation et comptes courants associés, notamment en :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ évaluant la pertinence de la méthodologie utilisée pour déterminer la valeur recouvrable des actifs ;▶ effectuant des analyses de sensibilité pour corroborer les hypothèses clés lorsque nécessaire ;▶ appréciant les hypothèses clés, notamment celles utilisées pour les perspectives d'activité intégrées dans les plans d'affaires ainsi que la pertinence des multiples retenus pour déterminer les valeurs de marché (évaluation immobilière externe).

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la Société Fermière du Casino Municipal de Cannes par votre assemblée générale du 22 mars 2022.

Au 31 octobre 2024, nos cabinets étaient dans la troisième année de leur mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Nice et Paris-La Défense, le 27 janvier 2025

Les Commissaires aux Comptes

CABINET PRADAL ET ASSOCIES

Philippe Pradal

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Pierre Caton

Camille de Guillebon

**SOCIETE FERMIERE DU CASINO
MUNICIPAL DE CANNES**

JETEE ALBERT EDOUARD 1 ESPACE LUCIEN BARRIERE 06400 CANNES

Annexe aux comptes annuels

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

**BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT**

Bilan Actif

	Brut	Amortissement	31.10.2024	31.10.2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	137 643 202	28 100 000	109 543 202	65 693 202
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	137 277		137 277	137 277
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières	137 780 479	28 100 000	109 680 479	65 830 479
ACTIF IMMOBILISE	137 780 479	28 100 000	109 680 479	65 830 479
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				(8)
Clients et comptes rattachés	774 878		774 878	126 721
Autres créances	52 722 976		52 722 976	55 894 417
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	53 497 854		53 497 854	56 021 130
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :	60 000 000		60 000 000	60 000 000
Disponibilités	16 534 847		16 534 847	14 051 403
Total disponibilités et divers	76 534 847		76 534 847	74 051 403
ACTIF CIRCULANT	130 032 701		130 032 701	130 072 533
Charges constatées d'avance	953 355		953 355	878 837
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	8		8	6
TOTAL GENERAL	268 766 542	28 100 000	240 666 542	196 781 855

Bilan Passif

	31.10.2024	31.10.2023
Situation nette		
Capital social ou individuel Dont versé :	1 891 968	1 891 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	19 720 868	19 720 868
Écarts de réévaluation	7 170 982	7 170 982
Réserve légale	210 219	210 219
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	38 697 501	18 213 971
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	23 358 282	20 483 530
Total situation nette	91 049 820	67 691 538
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	91 049 820	67 691 538
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	176 912	180 249
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	176 912	180 249
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 9	33 895 668
Emprunts et dettes financières divers		
Total dettes financières	23 901 701	33 895 668
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	343 463	370 463
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	339 928	736 513
Dettes fiscales et sociales	810 331	701 380
Total dettes d'exploitation	1 493 722	1 808 356
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	123 186 555	92 415 711
Total dettes diverses	123 186 555	92 415 711
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	857 833	790 333
TOTAL DES DETTES	149 439 811	128 910 069
Ecarts de conversion PASSIF		
TOTAL GENERAL	240 666 542	196 781 855

Compte de résultat (Partie 1)

	FRANCE	EXPORT	31.10.2024	31.10.2023
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 717 583		3 717 583	3 247 814
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 717 583		3 717 583	3 247 814
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			127 973	45 404
Autres produits			1 035 313	1 059 770
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			4 880 870	4 352 988
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				30 283
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				124 830
Autres achats et charges externes			5 045 866	4 075 750
Total charges externes			5 045 866	4 230 863
Impôts, taxes et assimilés			54 353	158 193
Charges de personnel				
Salaires et traitements			707 477	662 663
Charges sociales			296 001	255 743
Total charges de personnel			1 003 477	918 406
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				1 200
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation				1 200
Autres charges d'exploitation			1 207 943	1 046 891
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			7 311 640	6 355 554
RESULTAT D'EXPLOITATION			(2 430 770)	(2 002 566)

Compte de résultat (partie 2)

	31.10.2024	31.10.2023
RESULTAT D'EXPLOITATION	(2 430 770)	(2 002 566)
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations	8 683 938	32 589 756
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 176 743	5 057 527
Reprises sur provisions et transferts de charges	17 085 000	
Différences positives de change		217
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	31 945 681	37 647 500
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 600 000	12 882 000
Intérêts et charges assimilés	4 224 008	3 050 951
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	5 824 008	15 932 951
RESULTAT FINANCIER	26 121 673	21 714 549
RESULTAT COURANT	23 690 903	19 711 984
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		985 765
Reprises sur provisions et transferts de charges	1	363 963
Total des produits exceptionnels	2 001	1 349 728
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 215 281	297 208
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		825 202
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	73 164	
Total des charges exceptionnelles	1 288 444	1 122 410
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 286 444)	227 318
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(953 823)	(544 228)
TOTAL DES PRODUITS	36 828 551	43 350 216
TOTAL DES CHARGES	13 470 269	22 866 686
BENEFICE ou PERTE	23 358 282	20 483 530

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Présentation générale

SOCIETE FERMIERE DU CASINO MUNICIPAL DE CANNES
Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Chiffres clés

▪ Durée de l'exercice :	12 mois
▪ Total du Bilan :	240 666 542 €
▪ Chiffre d'affaires :	3 717 583 €
▪ Résultat avant répartition :	23 358 282 €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société. Les chiffres ci-après sont indiqués en euros (€), sauf indication contraire : en million d'euros (M€) ou en millier d'euros (K€).

Faits caractéristiques et majeurs de l'exercice

- Acquisition de CG Capital par SEHCGSB

Au 30/04/2024, la société a fait l'acquisition de CG capital par le biais de sa filiale, la société d'exploitation Hôtel Carl Gustaf de Saint Barthélemy (SEHCGSB).

- Recapitalisation de certaines filiales (SEHCGSB et SEJLC)

En date du 8 juillet 2024, SFCMC a procédé à la recapitalisation de la Société d'Exploitation de l'Hôtel Carl Gustaf de Saint Barthélémy à hauteur de 41 450 000 euros.

En date du 25 juillet 2024, SFCMC a procédé à la recapitalisation de la Société d'Exploitation des Jeux et Loisirs du Croisette (SEJLC) à hauteur de 4 000 000 euros.

- Conventions réglementées et accords transactionnels (convention d'animation et protocole d'accord)

Une nouvelle convention d'animation a été signée entre SPD et SFCMC en date du 31/07/2024 avec effet rétroactif au 28/07/2023.

En date du 11/01/2024 un nouveau protocole d'accord relatif à la convention d'utilisation de licence de marque a été signé entre GLB et SFCMC avec effet rétroactif au 01/11/2022.

En date du 27/06/2024 un avenant a été signé entre GLB et SFCMC sur la redevance des marques de 2021/2022.

Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 octobre 2024 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du comité de la réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Principales règles et méthodes comptables

- Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur d'inventaire est estimée sur la base de la situation nette, des perspectives d'activité ou de la valeur de marché (par exemple sur la base d'expertises immobilières) de la participation. Dans le cas où la situation nette de la participation est négative et que la société a une obligation vis-à-vis de sa participation, une provision pour risque est comptabilisée à hauteur de la quote-part de situation nette négative de la participation. Les comptes courants rattachés à des participations sont intégrés dans l'analyse de la valeur d'inventaire ;
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. La provision pour dépréciation sur les créances douteuses est pratiquée au cas par cas quand la valeur comptable est supérieure à la valeur d'inventaire. ;
- Les disponibilités en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale ;
- Les dividendes reçus sont comptabilisés en produits financiers dans l'exercice au cours duquel la décision de distribution intervient.

La société comptabilise une provision pour risques et charges lorsque, à la date de clôture de l'exercice, la société a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour la société par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité. Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la sortie des ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Au cas où cette obligation n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, la société fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les frais d'émissions d'emprunt sont enregistrés en charges à répartir et amortis sur la durée de(s) emprunt(s).

Variations des capitaux propres

Rubriques	01/11/2023	Augment ation de capital	Diminutio n de capital	Affectatio n résultat N-1	Autres mouveme nts	Résultat N	31/10/202 4
Capital en nombre d'actions	157 664						157 664
Valeur nominale	12						12
Capital social ou individuel	1 891 968						1 891 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	19 720 868						19 720 868
Ecart de réévaluation	7 170 982						7 170 982
Réserve légale	210 219						210 219
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	18 213 971			20 483 530			38 697 501
Résultat de l'exercice	20 483 530			(20 483 530)		23 358 282	23 358 282
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	67 691 538					23 358 282	91 049 820

Le capital social est composé de 157 664 actions de 12€ valeur nominale.

Les écarts de réévaluation se rapportent aux titres de participation de l'hôtel Majestic Barrière (réévaluations légales et libres) pour 7 171K€.

Compléments d'information relatifs au compte de résultat

Ventilation du Chiffre d'affaires

Comptes :	2024	2023
Chiffre d'affaires – Honoraires groupe	3 150 000	2 700 000
Chiffres d'affaires – Autres recettes	567 583	547 814
TOTAL	3 717 583	3 247 814

Ventilation du résultat financier

	2024	2023
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 600 000	12 882 000
Intérêts et charges assimilées	4 224 008	3 050 951
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	5 824 008	15 932 951
Produits financiers		
Produits financiers de participations	8 683 938	32 589 756
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 176 743	5 057 527
Reprises sur provisions et transferts de charges	17 085 000	
Différences positives de change		217
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	31 945 681	37 647 500
RÉSULTAT FINANCIER	26 121 673	21 714 549

Les charges financières sont relatives aux intérêts sur emprunts et comptes courants et à la dotation aux provisions pour dépréciation des titres de la Société d'Exploitation des Jeux et Loisirs du Croisette.

Les produits financiers sont liés aux dividendes reçus, aux intérêts sur comptes courants et placements financiers et la reprise sur provisions pour dépréciation des titres de la Société d'Exploitation de l'Hôtel Carl Gustaf de Saint Barthélémy pour 17 085 K€.

Ventilation du résultat exceptionnel

	2024	2023
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles – VNC immobilisations incorporelles		45 000
Charges exceptionnelles – VNC immobilisations corporelles - machines à sous		354 451
Charges exceptionnelles – VNC immobilisations corporelles		425 751
Charges exceptionnelles – Dotations exceptionnelles pour provisions risques et charges	73 164	-
Charges exceptionnelles – Autres charges exceptionnelles	1 215 281	297 208
Total des charges exceptionnelles	1 288 444	1 22 410
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels – Reprises exceptionnelles pour provisions risques et charges	1	363 963
Produits exceptionnels – Produit de cession des immobilisations incorporelles		45 000
Produits exceptionnels – Produit de cession des immobilisations corporelles – machines à sous		354 451
Produits exceptionnels – Produit de cession des immobilisations corporelles		425 751
Produits exceptionnels – Autres produits exceptionnels	2 000	160 563
Total des produits exceptionnels	2 000	1 349 728
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 286 444)	227 318

Suite à la nouvelle convention d’animation et de conseil stratégique conclue entre SPD et SFCMC, des frais refacturés par SPD à SFCMC relatifs à l’exercice antérieur ont été enregistrés en charges exceptionnelles pour 1 177 484 €.

Transfert de charges

Nature	2024	2023
Transfert de charges - Personnel	20 595	45 404
TOTAL	20 595	45 404

Complément d’informations relatif au bilan

Les états de l'actif immobilisé, des amortissements, des provisions, des échéances des créances et des dettes, de détail des charges à payer, des charges et produits constatés d’avance et des produits à recevoir sont présentés ci-après.

Engagements financiers et autres informations

Crédit - Bail

Néant.

Engagement pour départ à la retraite

Les salariés bénéficient d'indemnités de fin de carrière qui seront versées en une seule fois lors du départ en retraite du salarié.

L'indemnité de départ à la retraite pour le personnel en activité est estimée à 39K€ contre 295K en 2023. Cette indemnité n'est pas provisionnée dans les comptes de la société.

Les engagements à la clôture sont évalués selon la recommandation ANC 2013-02.. La méthode de la valeur actuarielle des prestations pour services rendus avec projection des salaires (étalement du coût des indemnités de départ en retraite sur les dernières années de carrière) a été utilisée pour déterminer les engagements pour départ à la retraite à la clôture., conformément à la norme IAS 19.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

Taux de départ : une nouvelle table de mobilité a été déterminée au cours de l'exercice 2020 sur la base des observations réalisées sur les 5 derniers exercices et jugée raisonnable au regard des taux constatés depuis.

Tranche d'âge	Cadre	Non-cadre
25 ans et moins	11.38%	11.38%
entre 26 et 30 ans	6.66%	6.66%
entre 31 et 35 ans	4.81%	4.81%
entre 36 et 40 ans	2.68%	2.68%
entre 41 et 45 ans	1.34%	1.34%
entre 46 et 50 ans	1.31%	1.31%
entre 51 et 55 ans	0.89%	0.89%
A partir de 56 ans	0,00%	0,00%

Taux d'actualisation	3.30%
Taux d'inflation	1.90%
Taux d'augmentation annuelle des salaires	Cadres: 0.80% Non cadres: 0.50%
Taux de rendement attendu des actifs financiers	3.90%
Table de mortalité	TG 05 H/F
Table de mobilité	Table d'expérience GLB
Taux de charge sociale employeur	45.00%

La société n'a pas versé de somme à un fonds d'assurance.

Garantie bancaire

La société n'a consenti aucune garantie bancaire.

Caution et contre garantie

En euros	Date de début	Date de fin	Montant d'origine	Engagement au 31/10/2024	Engagement au 31/10/2023
SEMEC	18/02/2005	31/10/2034	2	2	2
Total garantie bancaire			2	2	2

Engagement reçus

Néant.

Engagements donnés

Néant

Rémunération des dirigeants

Ces informations ne peuvent être divulguées dans le cadre de l'Annexe, ceci reviendrait à individualiser ces montants.

Effectif moyen

Catégories	2024
Cadres	1
Agents de maîtrise	
Employés et techniciens	1
TOTAL	2

Identification de la société mère et de la société tête d'une intégration fiscale

La Société Fermière Casino Municipal de Cannes est détenue à 67.23% par :
Société de Participation Deauvillaise SAS
Villa Montmorency, 10 avenue du Square
75016 Paris 16
Siren : 382 296 747

La société est consolidée dans les comptes de la Société de Participation Deauvillaise SAS (SPD) selon la méthode d'intégration globale.

Société tête d'intégration fiscale

SFCMC est tête d'intégration fiscale formée par l'ensemble de ses filiales.

Au 31/10/2024, le boni d'intégration fiscale s'élève à 954 K€

La convention d'intégration fiscale prévoit l'obligation, pour la société mère, de restituer aux filiales, les économies d'impôt résultant de leur déficit, dès que les filiales redeviennent bénéficiaires.

SFCMC ne comptabilise pas de provision au titre de l'obligation de restitution car elle-même estime peu probable le reversement en trésorerie.

Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capital	Réserves, primes et report à nouveau avant affectation	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur Brute des titres	Valeur Nette des titres	Prêts et avances consentis	Prêts et avances reçus	Montant des cautions et avals donnés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Dividendes perçus
Filiales françaises en Keuros											
SA Hôtel Majestic	1 175	93 358	96,33	11 031	11 031	0	113 341		89 376	26 106	
SAS Hôtel Gray d'Albion	37	1 135	100	52 583	52 583	0	7 737		20 665	5 712	6 009
SCI 8 Cannes Croisette	50	1	99,90	50	50	26 012	0		4 362	2 032	1 875
SEPM Plage Majestic (1)	101	80	96,33	994	394	0	6		6 079	(40)	
SEGA Plage du Gray d'Albion (2)	1	281	100	1	1	560	0		7 188	43	
SAS Hôtel Carl Gustaf St Barthélémy	38	19 324	100	67 951	41 450	23 864	0		11 097	8 376	
SEJLC Casino Croisette	1	1 758	100	4 001	2 401	0	1730		16 902	(1 962)	
CG Capital(3)	1 600	(58)	100	20 177	20 177	269	0		2 015	(112)	
Participations en Keuros											
SEM Evènements Cannois	2 400	2 922	136	1	1				47 268	(814)	
SBM et SOCA CONA	24 517	1 438	1	1	1				704 000	103 944	
LATANIER EXPERIENCES	8	537	50	2 027	2 027				6 702	1 762	800

1 – SEPM Plage du Majestic est la filiale de SFCMC par l'intermédiaire de SIEHM (détention à 100% par SIEHM)

2 – SEGA Plage du Gray est la filiale de SFCMC par l'intermédiaire de l'Hôtel le Gray d'Albion (détention à 100% par l'Hôtel le Gray d'Albion)

3 – CG Capital est la filiale de SFCMC par l'intermédiaire de l'Hôtel Carl Gustaf (détention à 100% par l'Hôtel Carl Gustaf).

SBM Comptes au 31/03/2024

SEM Comptes au 31/12/2023

LATANIER Comptes au 31/10/2024

Autres éléments significatifs

Néant.

Evénements post-clôture

Néant.

Tableau de variation des immobilisations

Rubriques	01/11/2023	Acquisitions	Cessions	Transfert	Autres	31/10/2024
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	92 332 985	45 450 000	-	-	-	137 780 000
TOTAL GENERAL	92 332 985	45 450 000	-	-	-	137 780 000

Tableau de variation des amortissements

Néant.

État des provisions

Rubriques	31/10/2023	Dotations	Reprises	Reclassement	Autres	31/10/2024
Provisions pour litige	180 248	73 164	(76 500)	-	-	176 912
Autres provisions pour risques et charges	1	-	(1)	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	180 249	73 164	(76 501)	-	-	176 912
Dépréciations titres de participation	26 500 000	1 600 000	-	-	-	28 100 000
Dépréciations comptes clients	30 878	-	(30 878)	-	-	-
Autres dépréciations	17 085 000	-	(17 085 000)	-	-	-
DEPRECIATIONS	43 615 878	1 600 000	(17 115 878)	-	-	(28 100 000)
TOTAL GENERAL	43 796 127	1 673 164	(17 192 379)	-	-	28 276 912
Dotations et reprises d'exploitation	-	-	(107 378)	-	-	(107 378)
Dotations et reprises financières	-	1 600 000	(17 085 000)	-	-	(15 485 000)
Dotations et reprises exceptionnelles	-	73 164	(1)	-	-	73 163

La dotation pour dépréciation de titres de participation de 1,6 m€ sur l'exercice porte sur les titres du Casino Croisette.

Suivant une analyse patrimoniale de la valeur d'inventaire (expertise immobilière, notamment multiple de la chambre) des titres de participation du Carl Gustaf, la provision pour dépréciation des titres a été maintenue à 26,5 m€ et la provision pour dépréciation des comptes courants a été reprise pour 17.085 k€ (cf. ligne autres dépréciations).

Etat des Créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total Actif immobilisé			
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	774 878	774 878	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	16	16	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 857	17 857	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	769 563	769 563	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	52 060	52 060	
Groupe et associés	51 625 136	51 625 136	
Débiteurs divers	258 344	258 344	
Total Actif circulant	53 497 854	53 497 854	
Charges constatées d'avance	953 355	953 355	
TOTAL DES CREANCES	54 451 208	54 451 208	

État des Dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi	23 901 701	9 959 761	13 941 940	
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	339 928	339 928		
Personnel et comptes rattachés	286 516	286 516		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	186 780	186 780		
Impôts sur les bénéficiés	119 081	119 081		
Taxe sur la valeur ajoutée	137 906	137 906		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	80 048	80 048		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	122 939 359	122 939 359		
Autres dettes	247 196	247 196		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	857 833	857 833		
TOTAL DES DETTES	149 096 348	135 154 408	13 941 940	

Charges à payer

	2024	2023
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	51 098	76 516
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières	51 098	76 516
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 296	365 903
Dettes fiscales et sociales	494 665	327 923
Total dettes d'exploitation	727 961	693 827
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		9 388
Total dettes diverses		9 388
Total autres		
TOTAL	779 060	779 731

Produits à recevoir

	2024	2023
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	606 184	115 110
Autres créances	86 949	
Total créances	693 133	115 110
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Total autres		1 020 136
TOTAL	693 133	1 135 246

Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges	2024	2023
Charges d'exploitation :		
		3 837
Autres	953 355	875 000
Total	953 355	878 837
Charges financières :		
Total		
Charges exceptionnelles :		
Total		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	953 355	878 837
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	953 355	878 837

Nature des Produits	2024	2023
Produits d'exploitation :		
Frais de siège	857 833	790 333
Total	857 833	790 333
Produits financiers :		
Total		
Produits exceptionnels :		
Total		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	857 833	790 333
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	857 833	790 333

Transactions avec les parties liées :

Les transactions conclues entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.